Vol. III EDMONTON & MORINVILLE, Alberta, 8 Fevrier, 1912 No. 40

LE PROGRES

Wilfrid Gariepy, President. "JE ME SOUVIENS" Omer St-Germain, Gerant.

EN MARGE DE L'ECOLE

La "Presse" de Montreal et les ecoles de l'Ouest

Nous reproduisons en son entier, un article publié par "La Presse" de Montréal, en sa page éditoriale.

Nous sommes heureux de constater, que l'on sait nous comprendre là-bas, et que l'on peut compter sur l'appui des nôtres.

(De la "Presse" du 31 janvier 1912, page édit.,)

LES ECOLES DE L'OUEST

Il est entendu que le gouvernement soumettra à la Chambre des Communes un projet de loi relatif à l'extension des frontières de la province du Manitoba. C'est une question qui tient fortement au cœur de l'hon. M. Rogers, ancien ministre de cette province.

Le débat qui sera soulevé à cette occasion ne peut manquer d'être très intéressant. Il est attendu avec impatience par quelques-uns et avec inquiétude par plusieurs autres. On se demande si certains partisans du gouvernement, certains ministres même, ne profiteront pas de la circonstance pour mettre en accord leurs actes avec leurs paroles et pour exiger du gouvernement manitobain un nouveau règlement de la question scolaire. Pendant quinze ans qu'ils ont été dans l'opposition ils n'ont cessé de répéter que les droits des catholiques du Manitoba ont été sacrifiés par le gouvernement Laurier. Pour être logiques, maintenant qu'ils ont le pouvoir en mains, et que la province du Manitoba s'apprête à négocier avec eux, ils devront s'employer de toutes leurs forces à réparer l'injustice qu'ils ont tant dénoncée. Mais nous pouvons prédire qu'ils n'en feront rien. Toutes leurs protestations d'autan n'étaient que de la popote électorale. On a pu voir déjà, depuis le commencement de la session, par quelle porte s'est dérobé le premier et le ministre des Postes.

Les Canadiens français catholiques de l'Ouest auraient donc tort de compter sur le nouveau gouvernement pour la restitution intégrale, de leurs droits, et, en effet, nous ne croyons pas qu'ils y comptent le moins du monde.

C'est un autre souci qui occupe actuellement nos compatriotes de l'Ouest. Tout ce qu'ils souhaitent c'est de ne pas perdre même le peu qu'ils ont déjà. Et le danger ne vient pas des gouvernements provinciaux eux mêmes.

Voici ce que nous lisons, en date du 18 janvier dans le "Progrès" de Morinville, un des rares journaux français qui prennent les intérêts des nôtres dans l'Ouest :

"Au point de vue français, la situation scolaire à Edmonton devient de plus en plus grave. Il ne s'agit point de rouvrir un débat sur la nature et l'étendue de nos droits. Bien que la loi qui nous régit ne soit pas parfaite, nous nous en accommodons volontiers et, loin de nous l'idée de nous plaindre ou de la loi ou du gouvernement qui l'applique dans un esprit large et tolérant.

"La difficulté provient d'une autre source et le mal est sérieux au point que toute la population française de la capitale bout d'indignation et menace de retirer son appui à l'école séparée si les choses ne changent pas à brève échéance.

"L'enseignement est fourni par une communauté de sœurs qui s'appellent les Fidèles Compagnes de Jésus, mais que l'on pourrait avec raison baptiser du nom d'adeptes et d'émules de Mgr Fallon, tellement leurs dispositions sont anti-françaises.

"Nous souhaitons que ces religieuses modifient leurs tendances persécutrices et francophobes ou quittent l'école. La patience n'est plus une vertu, et, dans l'intérêt de la paix et de la justice, les autorités ecclésiastiques pourraient peut-être faire une enquête sur les conditions que nous signalons".

Ce petit article éclaire d'un jour cru une situation très grave.

Nos compatriotes de l'Ouest ne se font pas illusion sur leur sort. Ils savent que la loi scolaire qui les régit n'est pas parfaite, mais, comme le dit le "Progrès", ils s'en accommodent à la rigueur et ils sont prêts à en tirer tout le profit possible.

Ce n'est pas du gouvernement qu'ils se plaignent, mais de ceux-là mêmes pour qui ils ont combattu et qui se tournent aujourd'hui contre eux.

S'il existe au moins un simulacre de liberté scolaire, s'il existe des écoles séparées dans l'Ouest, au profit des catholiques, à qui est-ce dû, sinon aux Canadiens-français? Le cas cité par le "Progrès" n'est malheureusement pas le seul. LE TRAVAIL D'ANGLIFICATION SE POURSUIT DANS L'OUEST COMME DANS L'ONTARIO ET AVEC LE TROP ZELE CONCOURS DE GENS QUI DEVRAIENT ETRE LES DERNIERS A S'Y PRETER. Nous avons peine à croire un pareil état d'âme. Comment les assimilateurs ne se rendent-ils pas compte qu'ils achèvent de tuer ce qui reste des écoles séparées? Les Canadiens français ne pourront plus porter le même intérêt à des écoles d'où leur langue est bannie.

APPRECIATION FLATTEUSE

La lettre que nous publions ci-dessous nous a été communiquée par un ami de la cause nationale et nos lecteurs y trouveront un gage de réussite pour le "Progrès".

Si les attitudes de la "Presse" de Montréal, qui s'unit à nous dans la question des écoles, et celle du "Courrier de l'Ouest", d'Edmonton qui emboite le pas avec le "Progrès", pour une lutte juste, nous sont précieuses, la modeste et si belle appréciation de M. Félix Delage trouve non seulement chez notre personnel mais aussi en tous nos lecteurs un fidèle et reconnaissant écho.

Bien cher ami,

Longueuil, 31 janv., 1912.

"Le Progrès" de Morinville, nous est arrivé le 28 janvier sans tambour ni trompette, inconnu, il fallut le dépouiller de sa ceinture pour reconnaître sa mission toute amicale. Des intentions aussi délicates à mon égard sont comme des fleurs parfumées jetées sur le chemin aride de cette vieillesse qui sévit chez votre ami, c'est le bras de l'ami qui vient aider aux pas chancelants de la vie qui s'épuise au contact de ce lutteur fatigant qui a nom, le temps enfin, c'est le tonique de l'amour.

La noble devise: "Je me souviens" qui orne l'entête de votre vaillant journal, m'a fait plaisir, ce mot dit, reconnaissance au passé cher à celui qui l'évoque, c'est une auréole dont il se ceint pour travailler à la bonne cause, et ce mot "Progrès" est comme la source féconde sortie d'un lieu solitaire faisant son chemin à travers les obstacles, augmentant son volume d'eaux à mesure que sa course persévérante se poursuit, elle devient une rivière, un fleuve navigable pour le plus grand bien de l'humanité.

J'ai parcouru avec intérêt cet feuille publiée au milieu des champs dorés du froment des prairies, j'y ai retrouvé ces belles paroles du poëte sur la mort du juste et j'espère que les intéressés ce journal sauront mettre à profit votre grand savoir.

Je souhaite que les combats que les canadiens ont à soutenir soient efficaces, victorieux.

Bien à vous cher ami,

FELIX DELAGE.

M. L. BOUDREAU A MORINVILLE

Samedi dernier, les citoyens de Morinville se réunissaient à la salle ward pour entendre notre député M. Boudreau, venu à l'invitation du président de la Chambre de Commerce, M. J. A. Hamilton, pour expliquer ce que le gouvernement provincial entendait faire avec le projet d'égoutter le lac des Oeufs à l'étude depuis plusieurs années.

Le président choisi pour la circonstance fut M. O. N. Lavallée maître de poste.

La réunion commencée à 8 se termina à 9 heures.

Avant d'entrer dans le vif du débat M. Boudreau tint à se disculper d'une accusation ayant cours à Morinville et tendant à faire croire que le député de St-Albert travaillait pour St-Albert et Rivière-Qui-Barre de préférence à Morinville.

Voici en substance le discours de notre représentant.

"Depuis que je suis député de St-Abert j'ai toujours cherché à réparer le passé afin d'avoir dans l'avenir un meilleur support à Morinville.

Pour ce qui est du chemin de fer de Rivière Qui Barre, voici: le gouvernement a mis dans son bill qu'un chemin de fer partant de Rivière Qui Barre devait frapper la voie principale "at or near Morinville" et je n'ai pas fait changer ces mots ni demandé qu'il soit mention que le chemin vienne à Morinville pour ne pas mettre des bois dans les roues du gouvernement.

J'ai aidé Rivière-Qui-Barre et n'ai pas délaissé Morinville, mais il est difficile de plaire à tous puisque à St-Albert on dit aussi que je préfère travailler pour Morinville que pour St-Albert.

Maintenant, Messieurs, vous m'avez invité ce soir pour vous parler du drainage du Lac des Oeufs, et je dirai quelques mots de ce projet.

Après mon élection de 1909, j'ai promis que je ferais mon possible pour faire réaliser ce projet, et depuis ce temps le gouvernement n'a presque rien fait ayant employé tous son temps à arranger l'histoire de l'Alberta & Great Waterways; j'ai réussi à faire prendre le niveau du lac. J'ai réussi à amener à Morinville, à deux dates différentes les Hon. Cross et Mitchell, lesquels ont promis de prêter leur concours à l'œuvre de l'égouttement de la province. Plus que cela j'ai eu de l'argent de voté à la présente session pour commencer les travaux préliminaires.

Pour réussir dans le projet du Lac des Oeufs, il faudrait d'abord savoir si le gouvernement conservateur continuera l'arrangement fait déjà par les libéraux d'Ottawa et le ministère provincial, lequel consiste à donner aux provinces, les terres fédérales couvertes d'eau si le gouvernement provincial entreprend d'égoutter les dits terrains. Si le gouvernement fédéral s'objecte à continuer cette entente, on pourra faire exécuter les travaux quand même car d'après l'acte du drainage passé à la dernière session le gouvernement paie une partie les municipalités érigées paient l'autre et une certaine taxe sera imposée, payable en 10 ans, sur les acres de terre ainsi ouverts à la culture, et sera payée par les cultivateurs jouissant de ce terrain. La taxe en question retournera au gouvernement et sera pour aider à payer les travaux de drainage. Il serait à souhaiter que votre district s'érigeât en municipalité car il pourrait d'après la dernière loi avoir le pouvoir d'emprunter, et aiderait le gouvernement dans les travaux.

Après son discours le député de St-Albert informe l'assistance que si l'on a des questions à lui poser il se fera un plaisir d'y répondre. A une demande de M. J. A. Hamilton qui voulait avoir une idée du coût de l'entreprise du lac des Oeufs, M. Boudreau répondit qu'il ne le savait pas et que s'il le savait il ne le dirait pas car ce n'est pas pratique pour un gouvernement de dire le prix de ces travaux qui souvent dépassent plus cher que prévus d'abord et c'est un sujet de discussions et de suppositions chez le peuple qui se demande où est allé l'argent.

Tout ce termina par un vote de remerciement au député de St-Albert venu visiter les citoyens de Morinville.

M. J. A. Hamilton fut secondeur de ce vote proposé par M. G. M. Deschenes, marchand.

Trois hourrahs pour le président M. O. N. Lavallée et on se sépara après qu'il fut décidé d'envoyer une délégation à Edmonton pour voir le ministère et lui parler des avantages exceptionnels devant résulter non seulement pour la ville de Morinville, mais de toute la région du drainage du Lac des Oeufs.

J. E. TAIS.

LE CRI EST UNANIME

Nous reproduisons l'article publié par notre confrère le "Courrier de l'Ouest". Il attaque le mal dans sa racine, et comme nous demande justice.

La manière dont l'enseignement du français est pratiqué à l'Ecole Séparée d'Edmonton fait l'objet de quelques commentaires dans le milieu catholique de langue française de notre ville.

Les contribuables, envoyant leurs enfants à l'Ecole Séparée et désirant que ceux-ci y reçoivent l'enseignement du français permis par la loi scolaire, se plaignent du peu de résultat obtenu par cet enseignement.

On cite comme preuve de cet avancé le fait que des enfants suivant le cours de français à l'Ecole Séparée, doivent apprendre le catéchisme en anglais parce qu'ils sont incapables de lire le français.

Il nous semble bien cependant que les articles de la loi scolaire, concernant l'enseignement de notre langue, autorise qu'un cours primaire soit donné en français dans nos Ecoles Séparées.

Le moindre résultat que puisse donner l'enseignement de ce cours c'est que les enfants qui le suivent puissent lire et écrire le français.

Or, il est loin d'en être ainsi

A qui incombe la responsabilité de cet état de choses? C'est là un point sur lequel veulent être fixés tous les contribuables de langue française qui soutiennent de leurs deniers notre Ecole Séparée.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à constater un fait réel : c'est que l'enseignement de notre langue à cette école est loin de donner les résultats auxquels sont en droit d'attendre les parents désirant que leurs enfants apprennent le français.

Nous nous réservons de revenir sur cette question pour contribuer à ce qu'elle soit résolue à la satisfaction de tous.

Cessons nos luttes fratricides et unissons-nous.

NOUS Y SERONS!

Un proverbe a dit: "Mieux vaut tard que jamais" et la semaine dernière, en voyant les plus distingués de nos compatriotes d'Edmonton préparer la représentation de l'Alberta au prochain Congrès de la Langue Française au Canada, il nous a semblé que l'élément français de notre province secouait un engourdissement passager et unissait ses ambitions nationales à celles de nos frères de l'Ouest pour qu'au 24 juin prochain, ceux qui ont le plus à cœur la conservation de notre langue dans ce pays soient à Québec nombreux et forts pour dire à tous: "Les Fils de la Vérendrye, ceux qui ont choisi la base des monts colombiens pour patrie, sont ici pour aider à votre belle œuvre et en exaltant le noble patriotisme des Grandin et des Taché.

Notre appel, lancé à la douzième heure, aura un écho et nombreuses seront les adhésions les encouragements et les sacrifices, devant aider à la glorification, la défense et l'étude de trois siècles d'héroïsmes, incarnés dans le "parler de chez-nous".

Nous enverrons de nombreux délégués à Québec; le fils du dispersé acadien, qui vit sa mère entassée sur un bateau, par l'homme aux habits rouges, alors que le vieux grand papa se mourait de douleur au rivage de Grandpré aura un bien doux salut pour l'enfant du Pacifique dont l'aïeul fut tué, par les Krees durant une excursion [illegible] conduisait par [illegible] montagnes, le pionnier défricheur où le prêtre de l'Evangile.

Frères de Québec, l'Alberta se ra présente à vos délibérations et parlera elle aussi de son histoire !

Elle dira aux jolies Canadiennes de là-bas, qu'en 1811 une des leurs, Marie-Anne Gaboury née en 1782, à Trois-Rivières, arrivait à Edmonton en canot d'écorce, avec son époux, Jean Baptiste Lagimodière, fameux trappeur de la Rivière Rouge.

Par la voix de ses délégués, notre province chantera le courage des aïeux dans la "terre lointaine du buffalo".

Le passé et le présent s'uniront à Québec et la voix des nouvelles provinces, en saluant les sommités du Congrès aura pour chacune d'elles une parcelle de l'histoire des plaines à rémémorer avec orgueil et fierté.

Au nom du président: Mgr. Eugène Roy, s'ajoutera le nom de Jean Roy, canadien qui accompagna Edouard Umfreville dans son expédition du lac Nepigon, à la rivière Winnipeg en 1785 et celui, plus fameux Jean-Baptiste-Louis Roy qui eût en 1814, sur les bords du Missouri, à soutenir un siege de plusieurs jours contre des sauvages.

Pendant le combat, Roy saisit sur ses épaules, sa vieille mère blessée, et malgré les balles, sifflant de toutes parts, alla la déposer en lieu sûr. Durant 3 jours entiers il t'nt tête, second Dollard, à la horde furieuse et, pendant que son épouse faisait fondre du plomb pour en faire des balles, il tenait l'ennemi à distance par des coups de feu bien dirigés.

Au nom de l'Hon. N. A. Belcourt, vice-président du Congrès, s'auréolera celui du Révérend Georges-Antoine Belcourt, le premier missionnaire qui se soit consacré d'une manière spéciale à la conversion et à l'instruction des sauvages de la Rivière Rouge et ayant exercé son ministère dans l'Ouest de 1830 à 1859.

Au nom de l'Hon. P. H. Landry, autre vice-président du Congrès et juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick on écrira les noms de François Landry, chasseur canadien tué par les sauvages serpents au fleuve Colombie en 1814 et de Joseph Landry, un des hommes de l'expédition McKenzie à l'océan Glacial en 1789.

Révérend Père [illegible] assistant trésorier du [illegible] lira dans l'histoire du Manitoba l'exploit du Révérend Joseph David Fillion, fondateur de plusieurs paroisses françaises dans cette province et qui en 1873, résista malgré les menaces, et les revolvers pointés sur lui, à une bande d'orangistes, qui envahirent sa résidence.

Ce sera alors qu'un patriotisme sincère, exempt des rodomontades des discours ronflants des fêtes banales, germera dans tous les cœurs et chacun fera sa quote part pour la cause de la belle langue des vieux Francs.

Champlain, sur son socle, au bord du fleuve bleu, pourra contempler le grain de senevé de 1608, devenu un chêne géant étendant ses rameurs sur tout un continent, et trempant ses racines immortelles à la vivifiante fraîcheur de deux océans.

La voix de l'Alberta sera forte à Québec; elle aura l'accent des blés mûrs; des monts boisés, des mines payantes et ceux qui l'entendront en juin prochain viendront plus tard continuer [illegible] l'œuvre française après Champlain, puisse La Vérendrye voir le deuxième Congrès de la Langue Française au Canada se tenir à l'ombre de ses Rocheuses; solides comme notre race; pleines de métaux précieux comme notre histoire et hautes à l'infini comme nos aspirations nationales.

J.-A. NANTEL.

Voila une Politique ideale

La politique du ministère Sifton pour ce qui est des chemins de fer a vu le jour hier,

Le gouvernement garantit 1813 mil. de chemins de fer dans la province d'Alberta à une somme variant entre $13,000 à $20,000 du mille.

Le cri du peuple dans notre région d'avenir est : "Nous voulons des chemins de fer" et l'acte que vient de faire le gouvernement est digne de tout éloge.

Nous expliquerons dans un prochain numéro cette importante question de notre vie nationale :

Les chemins de fer,

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par "The Progressive Printing Company Limited"

BUREAUX A EDMONTON:

155 Avenue Jasper Est.

JULES LECERF, REPRESENTANT.

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

COLONNE DES NOUVELLES

Edmonton, 1 fév. —Hier soir vers 10 heures, le constable Richard Stafford, en donnant la chasse à deux jeunes gens, a blessé grièvement un citoyen du nom de Erwin Philips.

Le constable s'apercevant que deux hommes voulaient pénétrer dans le magasin portant le No 202 Jasper Est, se dirigea aussitôt vers les deux suspects personnages. Ceux-ci s'enfuirent par une ruelle. Sans perdre de temps Stafford leur donna aussitôt la chasse et parvint en peu de temps à en attraper un. Pour effrayer l'autre il tira trois coups de revolver mais au troisième coup, soit qu'il fit trop noir ou qu'il dirigea mal son arme, il entendit un cri et il vit tomber tout près de lui une forme humaine. Quant au second voleur, il fut arrêté plus loin par un citoyen.

A la station de police, les deux voleurs ont avoué qu'ils avaient l'intention de pénétrer dans le magasin au moment où Stafford les vit. Ce sont deux jeunes Russes qui se sont nommés Mike Costos, âgé de 20 ans John Miskio, âgé de 19 ans.

Des citoyens obligeants mandaient l'ambulance et le blessé fut transporté à l'hopital Misericordia.

Philips était arrivé à Edmonton, il y a 3 jours seulement. Il est commis d'hôtel de son métier. A l'hôpital, le Dr McGibbon a pu lui extraire la balle qui lui avait traversé les reins pour se réfugier dans l'abdomen.

En dépit de cette blessure, il est probable que Philips survivra à l'opération.

Rome 1 fév. 1912. — S.S. le pape Pie X, vient de nommer Mgr Giovanni Bonzano, délégué apostolique des E-U.. Mgr Bonzano devient évêque titulaire de Méritue. Ce vénéré prélat était préfet de la Congrégation pour la propagation de la Foi.

Edmonton, 7 fév. — J. E. Chamberlain, gérant général du G.T.P., arrive d'une inspection faite à l'Ouest de la ville. Il s'est rendu jusqu'à Tête Jaune Cachée. L'ouvrage avance difficilement et lentement, dit-il. car il n'y a pas de neige. Ce qui rend difficile les voies de halâge pour charrier les matériaux nécessaires à la construction du chemin de fer.

On aura, ajoute-t-il, beaucoup de difficulté à parachever la route de là à la côte. Il faudra sur la presque totalité du parcours tailler dans le roc. On croit cependant que les trains circuleront d'Edmonton à Prince Rupert au mois de juin prochain.

Questionné au sujet de l'endroit où le G.T.P.R. a l'intention de bâtir sa gare à Edmonton, Monsieur Chamberlin, aurait répondu que sa Compagnie était en pourparlers avec le C.N.R. à ce sujet.

Edmonton, 8 fév. — Depuis que Strathcona et Edmonton sont devenus le "Plus Grand Edmonton" le tramway est à cinq centins entre les deux villes. Aussi faut voir combien peu de gens se donnent maintenant la peine d'escalader le grand escalier au bout de l'avenue McDougall

Le premier bienfait sera donc d'enlever la fatigue ; et le second— croyons-nous— ce sera pour les bourses moyennes de s'acheter un "home" à bien meilleur marché sur la rive nord. Mais, Chut! il ne faut pas prévenir les bataillons des agences immobilières.

Ceux qui pensent comme nous peuvent s'adresser par lettre à Z. Corbeil, Strathcona, Alta. Ce monsieur s'empressera de vous fournir une liste de prix des lots qui font toujours dire: "Quoi à si bon marché!"

Londres, 6 fév. — Le ministère des affaires étrangères va probablement demander d'ici, peu, à l'ex-roi Manuel de Portugal, de quitter le territoire britannique, à la suite de la découverte du complot organisé avec dom Miguel pour reconquérir le trône.

Lorsqu'il demanda asile il promit de ne pas tramer de conspiration sur le sol anglais Le gouvernement républicain portugais se prépare à protester vivement auprès de l'Angleterre, contre les réunions tenues par Manuel, et dom Miguel à Douvres et où l'on croit que ce sont discutés les arrangements pour l'expédition sur la frontière espagnole.

Manuel irait à Paris et continuerait de là sa lutte.

— NOCTURNE —

A ma chère femme.

La brise souffle au ciel limpide ses caresses,
La nuit, de diamants, constelle son front pur,
Il coule des pleurs d'or sur son manteau d'azur,
Je me sens prêt ce soir à toutes les tendresses.

Viens au jardin, nous y dirons d'exquises choses,
Parmi l'effeuillement des lys et des jasmins,
Il neigera des fleurs dolentes sur nos mains,
Et nous respirerons l'odeur pâle des roses.

Viens, nous effleurerons à peine les pelouses,
Tu baigneras ton corps tiède dans l'air glacé,
Et vers ton front rêveur que le songe a lassé
S'inclineront sans bruit les glycines jalouses.

O, la mélancolie adorable qui passe,
L'heure est paisible et douce à mon cœur étonné,
Le souvenir avec son sourire fané
Drape sa mante grise et rôde par l'espace.

Viens, donne-moi ta lèvre éprise de silence,
La fraîcheur épandra ses larmes sur nos corps,
La lune éclairera le vague des décors
De son indifférente et morne somnolence.

O viens, ma toute belle et chère, ma charmante,
L'ombre des jours heureux nous entraîne, ce soir,
Sur le velours soyeux des mousses, viens t'asseoir,
Et nous vivrons la vie impossible et troublante !

Marcel SEZANNE

Commandements

Une femme spirituelle a rédigé les commandements suivants du jeune mari parfait

Nous les soumettons à l'approbation de nos aimables lectrices :

1. Ne ramène pas d'amis à dîner sans m'avoir prévenue en temps utile.
2. N'oublie pas, quand tu exprime un désir, que je n'ai que deux mains et ne puis t'apporter à la fois tes pantoufles, tes cigares et de la bière.
3. Ne me répète pas tous le temps que ta mère faisait les choses bien mieux que moi.
4. Quand tu as envie d'aller au théâtre, n'aie pas l'audace de prétendre que c'est moi qui meurs d'envie d'aller y passer la soirée.
5. Ne reste pas trop tard hors du logis, daigne prendre qu[illegible] plaisir à rester [illegible] moi.
6. Ne te promène pas de pièce en pièce quand tes chaussures ont de la boue, prends pitié des tapis.
7. Avertis-moi de mes défauts, mais aie une tendre indulgence pour mes manies.
8. Quand je fais une observation à la bonne, aie l'obligeance de ne pas lui adresser sur le champ des compliments sur sa bonne cuisine.
9. Evite, en défaisant tes habits, d'arracher les boutons. Tu gagnes une seconde en ôtant gilet, mais je perds une heure à le racommoder.
10. Si les gâteaux que j'ai faits pour toi manquent de légèreté, ne pousse pas la raillerie jusqu'à demander qu'on t'apporte une hache.
11. Quand je n'arrive pas à venir à bout de mes devoirs domestiques, mets de côté ta dignité et prête-moi une main secourable.
12. Tes chagrins, ou tes joies, fais-moi partager et n'aie pas de secrets pour moi.

Pour vivre longtemps

La tradition nous rapporte que dans les premiers temps du monde, la durée de la vie était beaucoup plus longue qu'aujourd'hui. N'a-t-on pas prétendu qu'Abraham avait su accumuler sur lui plusieurs centaines d'années ? Et pourtant ce vénérable patriarche était bel et bien bâti exactement comme nous. Pourquoi ne suivons-nous pas l'exempli de nos aïeux, qui connaissaient le secret de rester longtemps sur terre, en gardant jusque dans leur verte vieillesse leur bel appétit et leur humeur gauloise ?

Pour la plupart, nous dépérissons vers la cinquantaine ; les plus vigoureux d'entre nous atteignent péniblement soixante-dix ou quatre-vingts ans ; mais tous, nous mourons prématurément, car nous sommes constitués pour demeurer sur terre beaucoup plus longtemps que nous n'y restons ; et c'est précisément en raison de l'habitude prématurée avec laquelle nous disparaissons que nous avons tous cette si grande peur et cette horreur profonde de la mort.

Si nous marchons plus vite vers la sénélité, c'est que nous nous empoisonnons nous-mêmes avec plus d'intensité, et c'est d'un trait de géniale lumière que M, Metchnikoff a éclairé la cause habituelle de cet empoisonnement. Pour lui, la raison la plus fréquente de l'apparition de la vieillesse, et par conséquent de la mort, est l'intoxication d'origine intestinale

C'est dans notre appareil digestif, en effet, que se forment des fermentations redoutables, sans cesse renouvelées, et des poisons qui sont absorbés par notre sang. Charriés par lui, ils sont portés au contact de tout notre organisme, qui subit ainsi une diminution de sa vitalité.

[illegible] et le foie ont [illegible] d'éliminer toutes ces toxines ou de les détruire ; mais à force de les recevoir et de les emmagasiner, ces organes s'épuisent et sont bientôt inférieurs à leur tâche. Pendantla jeunesse, l'individu ne s'aperçoit pas qu'il s'intoxique, car ses cellules d'élimination sont jeunes et ont des réactions vives. Mais lorsque la puissance réactionnelle des cellules s'affaiblit, l'élimination plus lente des toxines vient ajouter une action pernicieuse aux autres causes d'intoxication.

Pour lutter contre ce progrès habituel de la sénélité, il faut donc s'attaquer directement à la cause et empêcher les fermentations de l'intestin. Puisqu'il est impossible de supprimer de ce réceptacle les pires poisons de la vitalité humaine qu'il contient, il convient cependant d'en assurer le nettoyagge aussi complet que possible.

Pour s'assurer cette propreté bactériologique de l intestin, plusieurs moyens peuvent être employés. Le premier, d'immortelle mémoire, est la purgation. Le docteur Guelpa, en lui adjoignant judicieusement le jeûne, l'a à juste titre remis récemment en honneur. Les purgatifs salins, en dépit de leur amère saveur, procurent presque toujours un sentiment de bien être, de jeunesse et de bonne santé qui leur attire bien des sympathies. Quoique très décriée, la bonne purge est un excellent remède qui doit conserver toute sa valeur thérapeutique. Toutefois, il y a pour elle une contre-indication formelle: jamais de purge,en cas de menace d'appendicite!

L'autre est d'une valeur infiniment inférieure, en raison de son action éphémère et temporaire : c'est le vieux clystère cher à Molière, le lavage intestinal qui donne un sentiment de légèreté et de netteté intérieure, procure un teint frais et clair ainsi que des yeux brillants il fait partie des secrets de beauté des coquettes.

Enfin un autre moyen qui résulte des travaux de Metchnikoff et de Tissier, consiste à introduire dans la flore intestinale de bons microbes—microbes favorables et salutaires—qui rendent par leurs sécrétions acides le milieu intestinal inhabitable aux bacilles nuisibles Sous forme de lait aigri de bouillon de culture, le bacille lactique, par le fait même de son développement, annihile la production des toxines intestinales et facilite d'autant, en le soulageant, le rôle éliminateur du foie et du rein.

Ces moyens sont simples, et par là excellents. S'ils étaient appliqués plus fréquemment chez l'homme sain, sans ta[illegible] [illegible]que, on verrait bien [illegible] souvent tous ces symptômes morbides qui sont aujourd'hui courants. Pourquoi tant de femmes n'ont-elles aucun appétit, pourquoi ne dorment-elles jamais ; pourquoi ces innombrables névralgies dont elles se plaignent presque toutes? Pourquoi ces douleurs rhumatismales de l'homme mûr?Pourquoi ces maux tête, cette coloration jaune des yeux, ces éruptions de boutons, de rougeurs, de dartres sur la figure? Tous ces maux viennent de l'intestin, qui sait mal éliminer les toxines qu'il fabrique.

Téméraire serait l'espérance de voir refleurir le printemps d'une jeunesse nouvelle, comme il arriva au célèbre docteur Faust... Mais s'assurer une vieillesse normale, d'une durée prolongée sans maladies ni infirmités, tel est le rêve que chacun, avec un peu de soins, peut réaliser.

Nous savons tous l'utilité qu'il y a à faire ramoner nos cheminées au moins une fois par an. Nettoyons donc souvent nos cheminées intestinales et le feu de notre vie en sera plus ardent.

Docteur OX.

NOUVELLES DE MORINVILLE

Mardi le 30 janvier dernier les parents et amis de M. Tancrède Gibault, se réunissaient à l'ancien hotel Victoria pour célébrer le 50ième anniversaire de naissance de son épouse.

Une très jolie adresse fut lue par M. J.D.F. Morin, au commencement de la soirée, et l'on s'amusa fort bien jusqu'à une heure tardive. Etaient présents : M. et Mme P. S. Gaudette, M. & Mme A. Froment M. et Mme Jos. Gibault, M. et Mme Alf. Desautels ; M. J. D. [illegible] Mme Frank Beaudry, M. et Madame Donat Poirier, M. et Madame Oscar Tessier. MM. Jos. Cousineau, Henri Dupuis, Léopold Froment, Léandre Diriger, Omer St-Germain, Ls. Lapointe et Melle R. Lamarche.

M.M. Jos. Beauchamp, de l'hôtel Windsor d'Edmonton, A. Lessard, du "Courrier de l'Ouest", M. L. Boudreau, M. P.P. et T. Lessard, d'Athabasca Landing venus de la capitale en automobile firent une visite à Mme Gibault durant la fête et lui souhaitèrent "Bonne fête".

Au souper M. St-Germain se fit l'interprète de tous pour offrir à l'héroïne de la réunion, les voeux de bonheur et de joie et sa chaude éloquence fut très applaudie.

Nous présentons aussi à Mme T. Gibault nos souhaits et puissent ses années être encore nombreuses car des vraies canadiennes comme elle, sont le plus beau trésor de notre nationalité !

St-Michel de Napierville,
de "l'Eclaireur"

J'ai le regret de vous annoncer la mort d'un ancien mineur de la Beauce, bien connu par ses travaux un de ceux qui n'ont jamais douté des richesses que renfermait la vallée de la Chaudière.

Aux pires heures, quand tout le monde désespérait, cherchait ailleurs le succès, lui seul restait sur le champ de bataille, ses travaux sur le ruisseau des Meules, sur la rivière Gilbert, la confiance inébranlable dans le succès l'avant rendu familier à la population de Beauceville.

Sa réputation s'était étendue au loin ; des Compagnies minières du Congo Indépendant, l'Etat du Congo lui-même, ont requis ses services. Dernièrement encore des Capitalistes de New-York le consultaient sur l'opportunité de certains travaux.

Amable Coupal s'est éteint le 17 janvier courant à la suite d'un bien pénible accident.

Lui et ses enfants s'en revenaient d'une fête donnée au bénéfice du Couvent de St-Michel Il était tard, quand son cheval, effrayé par je ne sais quoi prit le mors aux dents. Le défunt fut jeté sur la terre durcie par la gelée. On le releva tout ensanglanté. Les médecins appelés en toute hâte n'ont pu que le prolonger de quelques jours L'accident arrivait le 3 janvier et il est mort le 16.

Le défunt était universellement connu dans la province, dans le district de Beauce, surtout et nous sommes assurés que l'annonce de sa mort va causer un deuil à bien des amis

Le "Progrès" s'unit à son confrère de l'Est pour offrir à la famille Coupal, dont deux membres. M, Abraham Coupal et Melle Coupal, résident à Morinville, ses meilleures sympathies dans ce deuil qui les frappe si cruellement.

MM. Gédéon Genest et Joseph Beauchamp de Jeffrey. Alta., de Monsieur H. Mantha étaient ici la semaine dernière. Bienvenu à nos distingués visiteurs.

Mardi le Rév. M. P. Pilon. curé de Lamoureux était l'hôte distingué de notre bon curé Nous le remercions de l'honneur qu'il nous a fait de visiter nos bureaux.

Dimanche soir dernier, belle réunion de famille chez M. Joseph Gervais. Etaient présents ses frères MM. Arthur et Firmin ainsi que leurs dames. M. et Mme John Lafleur, M. et Madame Stephen Boyer, M. et Madame John Lafleur. M. et Madame J. Granger et nombre d'autres parents et amis de la famille.

La plus franche gaieté n'a cessé de règner toute la soirée; et, ce n'est qu'à une heure avancée dans la nuit qu'on a songé à se séparer.

M. et Madame Gervais méritent des félicitations pour la manière aimable avec laquelle ils ont reçu leurs hôtes. Ceux qui en ont été l'objet en garderont un bien doux et impérissable souvenir.

M. A;bert Chevigny, marchand à Plamondonville, Alta., de passage à nos bureaux, nous dit que la récolte du Far Ouett a été excellente ; que les nouveaux colons vont s'y établir en grands nombres, mais qu'il reste encore, malgré tout, plusieurs bons terrains à prendre. Il espère aussi que les chars passeront dans sa localité peut-être dès l'année prochaine. M. Chevigny est porteur d'une consigntion de fourrures, pour Edmonton, estimée à près de $3,000.00.

Pendant son court séjour parmi nous M. Chevigny sera l'hôte de son beau-frère, M. Hermas St-Louis. —Bienvenu à notre distingué compatriote.

On demande des renseignements

Spécial au "Progrès".

L'on se perd toujours en conjectures sur l'identité du sixième personnage qui composait le parti des infortunés naufragés du lac des Deux-Montagnes, entre Como et Oka, en décembre dernier, et dont lecadavre git encore sous les glaces avec deux ou trois autres victimes.

Cet inconnu, semble-t-il toutefois, ne serait autre qu'un jeune Français. Le message téléphonique adressé à M. l'abbé Lorphelin, aumônier de l'Institut Agricole d'Oka, la veille du tragique événement, et qui annonçait le voyage projeté d'un Français, de Montréal à La Trappe, via Como et Oka, le soir même du sinistre, donne quelque crédit à cette hypothèse mais les perquisitions faites jusqu'ici sont, comme on le sait, restées vaines.

Voici cependant que M. l'abbé Lorphelin vient de recevoir de France, une lettre d'un M. Pelat, le priant de lui donner des nouvelles de son fils, Henri L. Pelat, ancien élève de l'Institut Agricole d'Oka, dont on n'a pas entendu parler depuis quelques mois. Ce dernier avait l'habitude de correspondre assez fréquemment avec M. l'abbé Lorphelin les sommes d'argent destinées à son fils.

En octobre dernier, Henri L. Pelat habitait la pension No 22 a Ste-Elisabeth, Montréal, et il écrivait à M, l'abbé Lorphelin qu'il quittait la maison, lui demandant en outre de lui adresser de l'argent à Poste-restante Montréal. Depuis, il n'a pas ddonné de ses nouvelles.

Henri L. Pelat avait manifesté à diverses reprises l'intention d'aller dans l'Ouest canadien, mais rien n'indique qu'il ait mis son projet à exécution, attendu qu'il n'avait jamais visité l'Ouest et qu'il ne paraissait pas avoir les ressourcec nécessaires pécuniaires suffisantes pour entreprendre pareil voyage en pays inconnu et si lointain. Mais eut-il décidé de réaliser son projet, il y a lieu de supposer qu'il aurait désiré rencontrer M. l'abbé Lorphelin, à l'Institut Agricole d'Oka, avant son départ. Et alors serait éclairci le mystère qui plane sur le message auquel il est fait plus haut allusion.

Avant le mois d'octobre, Henri L. Pelat avait occupé différents emplois, tantôt dans un atelier de serrerurie, à Montréal, tantôt sur une ferme à Belœil Station, chez des parents du Dr Foucher, oculiste de Montréal,

C'est un jeune homme âgé d'environ 20 ans, au teint foncé, à forte stature, mais de santé délicate.

M. l'abbé Lorphelin n'ose encore penser que le noyé inconnudu Lac des Deux-Montagnes soit son jeune compatriote, Henri L. Pelat, mais comme il est resté son entremetteur de fonds et que ce dernier est l'objet des recherches de sa famille, en France, il serait très reconnaissant envers toute personne qui pourrait, par l'intermédiaire du "Progrès" lui donner des renseignements sur le disparu, ou le mettre directement en relations avec lui.

M. Henri L. Pelat, lui-même, ferait bien, si ces lignes tombent sous ses yeux, de donner signe de vie et de tirer de l'angoisse sa famille et ceux qui en Canada s'intéressent à son sort.

Le Pont d'Edmonton

Une des plus grandes entreprise actuellement en cours d'exécution par le C.P.R. est celle d'un gigantesque pont suspendu à Edmonton. Depuis le mois d'août 1910 la compagnie est à faire les préliminaires de la construction qui, avant longtemps, embrassera la rivière Saskatchewan d'une rive à l'autre et unira ainsi les deux villes d'Edmonton et de Strathcona pour en faire un Edmonton agrandi. Le nouveau pont aura 1,800 pieds de long et 800 pieds au-dessus de la surface de l'eau Le coût dépassera la somme de $1,500,000 Le pont offrira deux voies de circulation, l'une pour le chemin de fer Canadien Pacifique et les tramways électriques au-dessus et l'autre, au-dessous pour les voitures ordinaires et les piétons. On a accordé à MM. John B. Gunn et Fils, de Winnipeg, le contrat pour la construction des piliers. Les entrepreneurs ont commencé en conséquence des travaux de creusage sur les deux rives au mois d'août 1910. Quand la rivière fut gelée on construisit des caissons et l'on éleva les deux principaux piliers, au milieu du lit et au-dessus du niveau de l'eau, avant que la glace se brisât au printemps.

Nuit et jour on employa différents moyens pour en arriver à cette fin On creusa, l'an dernier les fondations de chacun des piliers, et cette année on a commencé la pose des piliers.

En faisant le creusage pour mettre le plus gros pilier, du côté nord du pont, on a enlevé des milliers de pieds cubes de terre, Il fallut traverser une veine de charbon de sept pieds d'épaisseur. Ce charbon fut trouvé d'assez bonne qualité, et on se servit de la quantité extraite pour le chauffage des machines destinées à faire fonctionner les palans. Les milliers de verges cubes de gravois dont on s'est servi ont été retirés, par le creusage, du lit de la rivière et lavés dans une bâtisse située sur le terrain des travaux

La construction des piliers s'est complétée au mois d'août de l'année qui vient de finir.

Une fois complété, le pont reposera sur trente-deux piliers et piédestaux. Il y a au centre quatre grands piliers qui ont 138 pieds de hauteur et vingt pieds carrés à la base. Le centre du pont sera laissé à l'usage du C.P.R. et les deux côtés seront occupés par les tramways électriques. Quarante pieds plus bas que ces lignes ferrées se trouvera le pont réservé aux voitures de trafic et aux piétons. Il y aura un chemin carossable de 23 pieds de large et de chaque côté, un trottoir de huit pieds de large. La construction du pont aura pour résultat d'abréger de 408 milles par jour la route des tramways entre Edmonton et Strathcona puisque a distance ainsi abrégée sera de un mille et un huitième plus courte.

Par une curieuse coïncidence, l'endroit choisi par le chemin de fer Canadien Pacifique pour son pont, qui lui donnera entrée à Edmonton par le sud, est exactement l'endroit que l'on a reconnu de tout temps comme étant l'endroit le moins creux pour traverser la Saskatchewan

Dans quelques mois des locomotives et des automobiles circuleront en l'air, bien au-dessus de la vallée de la Saskatchewan sur ce substitut essentiellement moderne de l'ancien gué de la rivière par lequel, il y a une cinquantaine d'années les sauvages conduisaient leurs chevaux et leurs colons fatigués de tirer leurs lourdes charges.

FAITS ET MEFAITS

Le "Soleil" commente avec humour, le geste du francophobe Sproule à l'égard des journaux de langue française:

"Le Doct. Sproule, orateur des Communes, vient de faire maison nette: il a balayé de chez lui tous les journaux de langue française.

Il n'y a mis d'ailleurs aucun parti-pris puisque, le "Devoir" lui-même, et l'"Evénement" se trouvent parmi les proscrits.

Peut être le docteur Sproule, a-t-il craint la contagion pour son assistant, M. Blondin. Prudent, le docteur Sproule ne veut pas compromettre une conversion si bien commencée que celle de M. Blondin.

Pour nôtre part, nous sommes ravis de la décision de mon sieur Sproule; elle nous évite une humiliation qui nous eut été fort pénible.

Car enfin de compte, le docteur Sproule, incapable de lire le français ne pouvait faire aucun usage décent des journaux français, et nous préférons cent fois, nous dispenser de lui envoyer notre journal que d'être exposé à servir au seul usage que le Dr Sproule pouvait, en réalité, faire de ... papiers français.

Il ne peut pas nous lire, du moins il ne nous souillera pas.

—o—

"Un braconnier pincé sur un des points de notre vaste territoire avec des peaux de bêtes à fourrure en temps prohibé a été condamné à un an de prison ou $500 d'amende.

A Montréal, un ivrogne peut taper sur sa femme tant que cela lui fait plaisir, et, pourvu qu'il ne l'assomme pas,, s'en tirer avec un mois de prison ou $20.

C'est la loi, comme l'a dit, non sans amertume, le recorder Weir.

Pourtant, la conservation de l'espèce, de la race humaine est tout aussi intéressante que celle des bêtes à poil ou à plumes et l'homme qui, ayant juré de protéger sa compagne, lui inflige des tripotées aussi répétées que marquantes, devrait être puni au moins aussi sévèrement que le braconnier en rupture de règlements de chasse.

La peine du talion n'est plus dans nos mœurs ni dans nos codes; c'est dommage. On devrait la ressusciter pour les ivrognes qui brutalisent leurs femmes et leurs enfants.

La brutalité est très efficace pour corriger les brutes!"

—o—

Un médecin ... a ... que si chaque personne consacrait vingt minutes par jour à des exercices physiques, la plupart des gens pourraient atteindre soixante-dix ans sans un jour de maladie, et, peut-être, prolonger leur vie jusqu'à cent ans.

Au Japon, on boit communément un lait végétal qui, parait il, ressemble beaucoup au lait de vache et que l'on obtient facilement en faisant bouillir dans l'eau le haricot Soja et en ajoutant un peu de sucre et de phosphate de potassium.

Un habitant d'Oxford (Angleterre) père d'un jeune enfant et d'une fille déjà mariée, a épousé en secondes noces une sœur du mari de cette fille aînée si bien que son fils se trouve être en même temps l'oncle de ses cousins et l'oncle de lui-même—tout en étant le beau-frère de sa mère.

—o—

Les elections de Montreal

Nos lecteurs liront avec plaisir l'article ci-dessous, sur les élections municipales de Montréal et venant de M. Omer Héroux, un de nos meilleurs écrivains canadiens.

L'élection de M. Lavallée n'a surpris que peu de gens. Son adversaire était relativement inconnu, il ne pouvait se réclamer d'une longue expérience des affaires municipales et sa notoriété réelle était restreinte au monde des affaires. Le vainqueur est très content d'un succès qui— il l'avoue candidement —réalise la suprême ambition de sa vie. Le vaincu, encore qu'il succombe sous une majorité considérable, peut s'estimer heureux d'avoir recueilli un chiffre de suffrages qui lui laisse des espérances pour l'avenir.

A M. Lavallée, comme aux échevins qui constituent le nouveau conseil municipal, le public ne demande qu'une chose: surveiller et défendre ses intérêts, les défendre contre l'apathie, la négligence, les appétits de clan et la rapacité des exploiteurs du dehors.

D'ici quelques semaines se posera de nouveau cette question du Tramway qui a soulevé de si vives passions, où l'ancien conseil a si lourdement trompé les espérances de ses admirateurs. Nous attendons à l'œuvre les maitres nouveaux; l'occasion sera excellente de juger de leur valeur et de la sincérité de leur dévouement au bien public.

Encore que M. Médéric Martin ait été élu en déclarant qu'il proposerait l'abolition du bureau exécutif, nous ne croyons pas que celui-ci soit en danger. C'est aux élections prochaines que se décidera le sort de l'institution et celui des hommes qui la dirigent actuellement.

Si d'ici deux ans, les commissaires font preuve d'énergie. s'ils opèrent les réformes nécessaires, l'institution sera maintenue.

Il ne semble pas non plus que le succès de MM. Giroux, Séguin et Martin implique le moindre désir de revenir aux anciennes méthodes administratives. Il est le fait de causes multiples.

Pour ce qui est de M. Giroux, particulièrement l'opposition que lui ont faite M. L. A. Lapointe et certains journaux qui, dans l'affaire du Tramway avaient tenu une si singulière conduite, n'a pas du lui nuire beaucoup. On est généralement d'avis que les dernières attaques du "Star", auxquelles faisait écho la "Patrie" l'ont plutôt servi. Une manœuvre de ce genre, si elle n'abat tout de suite son homme, se retourne forcément contre ses auteurs.

Quant à M. Médéric Martin, il est assez explicable que ses électeurs n'aient pas attaché une importance décisive aux dénonciations de gens qui, il y a quatre mois, le trouvaient digne de siéger aux Communes.

La foule s'est prononcée en faveur de l'abolition de la qualification foncière. Nous avons déjà dit que cette proposition nous parait juste.

La qualification foncière n'a jamais empêché une crapule ou un farceur d'entrer à l'Hôtel de Ville. Par contre elle a fermé la porte à beaucoup d'honnêtes gens, qui auraient rendu des services éminents.

Dans une large mesure, la conduite du nouveau conseil dépendra de la vigilance de l'opinion publique.

Aux citoyens donc de surveiller ce qui se passe à l'Hôtel de Ville.

Omer HEROUX.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Les Elections Municipales a Edmonton

Aux électeurs de la ville d'Edmonton.

Ayant décidé de me présenter comme candidat à la mairie du "Greater Edmonton" je crois qu'il est de mon devoir de vous exposer ce que je m'efforcerai de faire si je suis élu et vous dire en même temps que je suis strictement pour que la municipalité possède tout ce qui a trait aux utilités publiques.

1. Rapports divers- Mon but sera de cimenter l union des 2 municipalités en apportant la même attention à toutes les parties qui composent la "Greater City", en tenant compte de la lettre et de l'esprit large qui a présidé à sa fondation.—

2.—Aqueduc. — Depuis quelques années l'aqueduc au Nord de la rivière n'a pas donné satisfaction. Bien des fois ceux qui en étaient responsables nous ont répété qu'ils remédieraient à cet état de choses. Malgré tout, vous conviendrez avec moi que leurs promesses n'ont jamais été gardées. Si je suis élu, je m'engage, pendant mon terme d'office, de prendre des mesures pour pourvoir la ville d'un aqueduc qui fournira amplement une eau pure et capable de répondre largement à tous les besoins présents et futurs.

3. Force motrice. — Il est bien connu que le succès financier de plusieurs si non toutes, des utilités publiques, dépend plus ou moins des forces motrices. Il est permis de douter que la force motrice ait reçu dans le passé pas assez ou trop d'attention. Mon but sera, de mettre les machines sur un bon pied, afin de diminuer les chances de manquer de fournir l'eau nécessaire par le cassage et rendre moins dispendieux les réparations ; et 2o, mettre cet importante utilité publique sur une base plus économique ;

4. Chars Urbains. — Le service des chars urbains devrait être amélioré, afin de toucher le maximum de revenu et les étendre en dehors de ceux compris dans les arrangements faits de temps à autre ; et, promettre un réseau [illegible] ce réseau je crois servir les intérêts du public et non d'un particulier.

5. Pavage. — Toutes les grandes artères sur les deux côtés de la rivière devraient recevoir un pavage permanent aussi tôt que possible, une attention spéciale étant donnée à la voie principale qui relie le Nord et le Sud de la rivière, et à tous les principaux chemins qui conduisent à la campagne.

6.— Pénitencier. — L'endroit où est situé le Pénitencier est un obstacle au progrès de cette partie de la ville, et je ferai mes efforts pour engager le gouvernement de la Puissance à le placer ailleurs.

7. Incinération.—Il ne convient pas qu'aucune partie de la ville serve de déversoir à l'autre et ce au détriment de ses habitants. Je m'efforcerai de trouver un endroit propice pour détruire les détritus de la ville sans préjudice pour aucune partie de la cité.

8. Hôtel de Ville, —La construction d'un Hôtel de Ville assez vaste pour répondre aux besoins de la ville pour un temps indéterminé est maintenant d'une nécessité urgente et des démarches immédiates devraient être faites à cette fin.

9. Enclos municipaux. — Afin de protéger l'industrie et de la centraliser dans la ville de "Greater Edmonton" il serait convenable de construire des enclos municipaux.

10.—Marchés. — Des arrangements plus convenables pour répondre aux besoins de la ville en ce qui regarde les marchés sur les deux côtés de la rivière devraient se faire.

11.—L'Industrie. —Les plus grands efforts devraient être faits pour montrer les avantages géographiques que nous possédons comme centre de chemins de fer, pour engager les manufacturiers des divers industries de s'établir parmi nous assurant ainsi un salaire payé toujours croissant. Nous devons toujours reconnaître l'importance d'être producteurs et non pas d'être simplement acheteurs.

12.—Manège. —Je serais en faveur de démontrer aux autorités de la Puissance la nécessité de construire un manège très prochainement, pour répondre aux besoins présents et à venir d'une organisation militaire.

Les autres matières qui recevront mes meilleures attentions sera de pourvoir la ville de gaz d'améliorer et d'agrandir nos parcs sur les deux rives de la rivière pour embellir la ville, enfin tout ce qui sera de nature à donner un bon nom à notre ville au loin.

Tout ce qui regarde les dépenses encourues sera fait suivant les moyens financiers de la ville en suivant le système d administration des affaires d une ville prospère et qui suit les progrès du siècle.

Votre tout dévoué,

B. SAUNDERS,

1er Fév. '12.

Notes Locales

M. Vandal est revenu de sa promenade, accompagné de son épouse et de ses quatre enfants A tous nous souhaitons une amicale bienvenue.

Melles Antonia et Régina Proulx étaient en promenade à Morinville au commencement de la semaine.

MM. Brissette & Maheu ont commencé la construction de la maison de M. Joseph Rondeau dans laquelle demeureront ses parents, M. et Mme Israël Rondeau qui abandonnent la terre pour venir rester en ville,

Il nous fera plaisir de voir parmi nous "ces bons vieux" arrivés ici depuis 1891 et dont les vertus patriarchales autant que la bonté sont connues dans toute la région.

Quand on est fatigué et que l'inspiration manque ; que les yeux nous ferment rien n'est meilleur que de fumer un cigare de J. A. McNeil, 243 Jasper Ouest, et alors, il semble que tout est rose.

Un assortiment complet de pipes avec bout d'ambre de toutes les formes viennent de nous arriver.

Nous avons un assortiment dépassant $200.00.

Toutes [illegible] cents ou 3 pour 1.00.

Voyez notre vitrine. La Pharmacie Hamilton, Morinville, Alta.

PERDU, une plume-fontaine, "self-filler". Récompense à quiconque la rapportera aux bureaux du "Progrès".

NECROLOGIE

Mercredi dernier mourait le bébé de M. Omer St-Germain, Charles Edouard à l'âge de 2 jours.

Semblable à la couronne de belles fleurs sur sa petite tombe blanche, il s'est fané pour aller retrouver les anges dans le jardin du Bon Dieu.

...Pourquoi pleurer, parents, le cher petit être, la douleur de sa mort n'est-elle pas compensée par le doux espoir que là-haut près de Marie, il sera gardien de votre foyer.

Samedi avait lieu l'enterrement du fils de M. Israël Rondeau, Henri décédé à l'âge de 15 ans. Une foule considérable assistait au service funèbre, tentant à payer un tribut de sympathies à cette brave et si chrétienne famille. Le défunt est mort muni des secours de notre sainte Eglise, et ses dernières paroles furent : "Tout pour Jésus".

Heureuse est la mort du juste et s'il est vrai que le départ est bien cruel, l'espoir ou un jour sonnera l'heure de la réunion éternelle console et fait paraître moins pénible la disparition des êtres aimés.

Nos sincères condoléances à la famille.

NAISSANCES. — Dame D. Gingras, une fille, Marie-Ange. Parrain et marraine M. F. Fortier et sa dame.

Dame Jos Houle, un garçon Joseph-Edmond-Emilien. Parrain, M. Jos. Houle, frère de l'enfant ; marraine, Mlle Marie Louise Houle, cousine de l'enfant.

Dame Omer Houle, une fille Marie-Célina-Alma. Parrain: et marraine : M. Alex. Racine et son épouse.

Dame G. Ricard, un garçon, Joseph-Georges. Parrain, M. J. Ricard, frère de l'enfant; marraine: Mlle Rose-Anna Houle.

Ottawa. 4. — M. R. B. Bennett, député de Calgary est arrivé ici de retour d'Europe.

A son départ pour l'Angleterre, la rumeur circula que M. Bennett s'était prononcé en faveur de relations commerciales plus étroites avec les Etats-Unis et un commerce plus libre avec les E.-U.

Mis au courant de cette rumeur, M. Bennett affirma qu'il n'était pas même arrêté à Winnipeg où on dit qu'il aurait fait cette déclaration et qu'il n'a eu de communication avec personne dans cette ville.

In the Matter of the Livery Stable Keeping Ordinance

To Joseph Couture,
Morinville, Alta.

Whereas I have complied with section 4 of the above Ordinance and the other sections applicable..........................

I. François Henri of Morinville, Alberta, do hereby give notice that I will after the expiration of two weeks notice in the Morinville "Progrès" a newspaper published in the town of Morinville, aforesaid, weekly, and on the 16th day of February A.D.1912 at my livery feed and sales stables on the South West 1-4 of 24—56 25 West 4th Meridian, Alberta at the hour of two O Clock P M. sell or caused to be sold by PUBLIC AUCTION the following described animal to realize the sum of $151.50 for feed, care, attendance and accomodation on furnished said animal ;

(a) The owner of said animal is Joseph Couture, Morinville, Alberta.

(b) The amount of indebtedness and charges for detention are $151.50.

(c) The description of the animal is ; one roan gelding 3 years old ;

(d) The name of the seller is François Henri.

Dated at Morinville this 31st day of January 1912.
FRANÇOIS HENRI.

M. Jos. Bourgeois, de St-Albert nous prie d'annoncer que venant d'acheter un magnifique automobile, il sera à la disposition du public désirant faire des excursions ou promenades dans cette moderne voiture.

Pour prix et autres informations, écrire ou s'adresser à M. Jos. Bourgeois, St-Albert,

EGAREE.—Une pouliche brune de 18 mois, perdue du printemps dernier, appartenant à M. Emery Tellier, domicilié S. 18-T- 6.R.25-0 4e M. — Une récompense de $5.00 est promise à celui qui la rendra au propriétaire. 4 in.-

Aux electeurs d'Edmonton

Electeurs d'Edmonton,

Je suis candidat à l'échevinat d'Edmonton et si je suis élu, je travaillerai à l'amélioration de la ville de la réduction de la lumière électrique et de l'éclairage des rues.

J'apporterai toute mon attention à encourager les industriels à venir se fixer ici, afin de fournir de l'emploi à nos artisans.

Les locataires devraient pouvoir voter excepté sur règlement d'emprunt d'argent. Nos parcs devraient être améliorés et en faire des endroits agréables pour les citoyens où ils pourraient s'amuser et permettre à leurs enfants d'y prendre leurs ébats. Je ne suis pas un égoïste et je n'y cherche pas mon profit, et je donnerai une part égale d'attention aux réclamations de chaque partie de la ville pour les améliorations.

Bien à vous J. J. DENMAN.

EGARE. — Un poulin brun de 18 mois (étalon) marqué T. sur le côté gauche appartenant à M. Emery Tellier, domicilié S-18-T-56-R-25-O-4e M. Une récompense de $5.00 est promise à celui qui le ramènera au propriétaire. 4 ins